



Anney Lac Pêche

A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 03 novembre 2016

Référence : 2016.10.009

Version : 1.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Anney Lac Pêche (ALP)

Date : 24 octobre 2016 à 18 h 30

Lieu : Salle de réunion de l'ALP

Présents : P. BOUTILLON
P. BOUCHARD
P. DARSY
R. DECARRE
P. DEKETELAERE
JP DUFRESNE
JF. FONTAINE
JL. GASSMANN
C. GRISOLET
A. LAINE
C. LAUGIER
R. LOSTE
B. MAGNIN
Y. MAGNANI
J. ZAMBIANCHI
G. ZAMBIANCHI

Excusés : A. CHAMPRENAUT
JP DURAND
G. LAMOUILLE
P. STRAPAZZON
R. VALLA

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. DEBREAFFING DE LA MANIFESTATION « LAC EN PARTAGE »

La manifestation lac en partage s'est déroulée le 16 octobre à Annecy dans de très bonnes conditions météorologiques : grand soleil et beaucoup de monde.

L'ALP disposait de 2 stands de 4 m 50 x 3 m situés près du bateau libellule

L'ALP a organisé une sortie de pêche découverte le matin avec le bateau école, mais également avec des barques de bénévoles : 13 personnes ont participé à cette sortie de pêche découverte et ont été très satisfaits

Bateau école piloté par Jean Philippe Dufresne accompagné par Guy Lamouille et 4 barques : Patrick Deketelaere + Paul Darsy + Gérard Brand + Pascal Renard.

- Présentation au microscope : du plancton et des écailles : cela a beaucoup plu
- Affichage Photos de poisson
- Têtes de poisson
- Présentation du matériel de traine et canins - plombiers

Stages de pêche : 15 adultes intéressés et 30 jeunes intéressés.

Etablir la liste du matériel emmené.

Essayer de participer l'année prochaine au forum des associations d'Annecy.

2. PREMIERS PREPARATIFS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Un point a été effectué sur la liste des bénévoles de l'ALP à inviter au repas qui suit l'AG de janvier 2016

Restaurant : en principe : Lac et Montagne de Saint Jorioz ou Picabraise de Sevrier

Validation d'un envoi des convocations à l'AG uniquement par Internet.

Il conviendra d'inviter 2 personnes de chaque association de pêche du GIPAL

3. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE

La commission consultative s'est déroulée le mardi 18 octobre :

- **Professionnels** : nombre de prises similaire pour les feras que l'année passée.
 - Ombles : ne sont peu pêchés par les professionnels
 - 1.6 tonnes de perches
 - 1800 kg d'écrevisses en 2016 (1300 kg l'année passée)
 - 350 kg de lottes (58 kg l'année passée)
 - Acceptation des filets mis bout à bout : l'ALP et la Fédération de Pêche ont voté contre et les autres ont voté pour.
- **Amorçage** : personne ne sait : mis à part l'asticot qui est interdit. Une réponse sera transmise prochainement à l'ALP.

4. PERIODE DE FERMETURE DE LA PERCHE

Notre lac est le seul lac alpin qui ne dispose pas de période de fermeture concernant la perche

Il a été proposé une fermeture de la perche pendant la période du 25 avril au 25 mai.

La mesure devra proposée puis votée lors de la prochaine AG de l'ALP

5. QUESTIONS DIVERSES

a) Bilan de la vente des permis :

Chiffrage d'affaire : 82 000 € (cf. en augmentation par rapport à l'année passée : 79 000 €).
Nombre de cartes : 818 cartes annuelles adultes contre 837 l'année passée

b) Revue de l'ALP :

1300 € de publicité : couvre les 3/4 des frais d'impression

c) Dépouillement des carnets de pêche :

Dépouillement en interne par l'ALP des 170 meilleurs pêcheurs représentant 80 % des prises : protocole à mettre au point

d) Point sur l'école de pêche :

Réunion de la commission de l'école de pêche fixée le vendredi 18 novembre 17 h 30 : point à effectuer sur l'année qui s'est écoulée et les axes d'amélioration pour l'année 2017.

e) Prochaine réunion sur le montage de nymphes sur l'école de pêche : vendredi 18 novembre 18 h 30

f) Etude sur les poissons :

- Féras : écailles en cours d'analyse par Carine et otolites analysés par la l'INRA (Chloé) : transfert de compétence à dispenser auprès de Carine pour la lecture des otolites et des écailles.

L'INRA utilisera la matière première produite par l'ALP pour ses études.

- Ombles : écailles à prélever au niveau de petits ombles l'année prochaine.
- Brochets : prélèvements en cours pour transmission dans le cadre d'une étude sur les 2 variétés de brochet du lac d'Annecy.

g) Herbier de la Planche à Sevrier :

Un balisage a été effectué par l'ALP

Contactez Marie Million de la DDT 74 pour la mise en place des panneaux de signalisation.

g) Sortie du bateau école de l'ALP

Le bateau école sera sorti le 31/10 après midi

h) Possibilité d'utiliser le véhicule personnel de Carine et vente du véhicule de l'ALP

Utilisation du véhicule personnel de Carine et remboursement des frais kilométriques sur la base de 0.56 € / km selon le tarif fiscal envisageable : Carine n'est pas opposé à ce principe.

Le surcoût serait de 100 € au niveau de l'assurance de Carine.

Décision du CA de différer la décision durant un an : il conviendra de décompter le nombre de kilomètres parcourus en un an et évaluer le coût d'entretien.

i) Renouveaulement de l'abondement de 100 % par l'ALP du Plan Epargne Entreprise (PEE)

Il a été validé le principe d'un abondement de 100 % par l'ALP au regard des versements effectués par Carine sur le Plan Epargne Entreprise (PEE)

j) Redéfinition des missions de Carine :

Les missions de Carine ont été élargies.

Suite à cette évolution de poste, une revalorisation de son salaire a été décidée à l'unanimité du CA.

6. DATES DES PROCHAINS CA

- Lundi 28 novembre